

Bruno Retailleau confirme le Forum de l'islam de France

Par Marguerite de Lasa, le 4/2/2025 à 06h53

Le ministre de l'intérieur a rencontré pour la première fois des membres du Forum de l'islam de France (Forif), mardi 4 février 2025. À la suite de Gérald Darmanin, qui avait mis en place cette plateforme de dialogue entre l'État et le culte musulman en 2022, Bruno Retailleau a confirmé la pérennisation du Forif.

Un premier contact noué avec des visages de l'islam de France. Mardi 4 février au matin, le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau a rencontré pour la première fois des membres du **Forum de l'islam de France (Forif)**, la plateforme de dialogue entre les pouvoirs publics et le culte musulman, composée d'acteurs musulmans locaux. Après ce premier échange informel, tous les membres du Forif se réuniront officiellement en présence de Bruno Retailleau le 18 février.

« L'État, bien que laïque, veut produire un islam sur mesure »

En attendant, cette première réunion d'environ deux heures a été l'occasion, pour une dizaine de membres du Forif de présenter au ministre les avancées des travaux de leurs six groupes de travail, qui concernent des sujets de premier plan dans l'organisation du culte musulman, à savoir le statut des imams, les actes antimusulmans et la sécurisation des lieux de cultes, les aumôneries, **l'application de la loi dite « séparatisme »**, le financement du culte et enfin la structuration territoriale du culte. « *Nous avons pu refaire l'historique des différents groupes de travail et faire le point sur ce qui avance et ce qui a déjà été mis en place* », rapporte Najat Benali, rectrice de la mosquée Javel dans le 15^e arrondissement de Paris et membre d'un groupe de travail.

Une parole qui rassure les musulmans

Au-delà des dossiers, cette prise de contact a permis de rassurer certains responsables musulmans, inquiétés par les dernières déclarations du ministre concernant l'islam. Mi-janvier, **Bruno Retailleau s'était notamment prononcé pour l'interdiction du voile** lors des sorties scolaires et à l'université. « *Nous étions partis sur un a priori plutôt négatif au vu de ses déclarations abruptes, mais nous avons été agréablement surpris*, rapporte un participant. *Nous avons rencontré quelqu'un à l'écoute, intéressé par nos travaux et par le format du Forif.* » « *C'est un homme qui n'a pas spécialement travaillé la question de l'islam mais dont on sent qu'il est croyant et que ces questions intéressent* », rajoute un autre participant.

Le ministre a ainsi confirmé sa volonté de pérenniser le Forif, et de tourner la page du CFCM, l'ancienne instance de représentation du culte musulman. Cette instance qui n'est plus l'interlocuteur des pouvoirs publics depuis son désaveu par Gérald Darmanin fin 2021,

continue toutefois à prendre des positions publiques sur divers sujets concernant l'islam et les musulmans en France.

Le dossier attendu du statut des imams

De leur côté, les membres du Forif ont fait remonter au ministre l'état d'anxiété que ressentent selon eux leurs coreligionnaires face aux débats et polémiques récurrentes sur l'islam dans le débat public. « *Nous lui avons manifesté que nous manquions de parole institutionnelle forte qui rassure les musulmans dans l'exercice de leur culte* », mentionne un participant.

Le Forif se saisit de la lutte contre les actes antimusulmans

Si plusieurs membres du Forif assurent que les travaux progressent, d'autres estiment que la volonté politique manque encore pour faire avancer certains dossiers, comme celui du statut des imams, tant attendu sur le terrain. « *Nous avons défini le périmètre du poste de l'imam, ce qui relève des tâches de l'imam, et précisé les défis juridiques*, détaille un membre du groupe de travail concerné. *Nous avons des propositions mais nous sommes toujours en attente et nous avons le sentiment qu'il n'y a pas vraiment de volonté politique de concrétiser les avancées.* » Des chantiers dont les résultats devraient être précisés le 18 février prochain.

Marguerite de Lasa